

# CONSOMMATION DURABLE



**Brigitte PETIT**

Présidente - Gifam

Présidente - BEKO France

---

Notre profession est particulièrement sensible aux enjeux liés à la consommation durable. Depuis des années, les industriels ont en effet à cœur de répondre aux attentes de consommateurs en matière de durabilité et de réparabilité des produits. En parallèle, l'information sur les qualités environnementales des produits doit être claire et surtout pertinente au moment de l'achat afin de permettre au consommateur de faire des choix responsables.

## ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Depuis plusieurs années, les sujets de consommation sont intimement liés aux enjeux environnementaux. Dans le contexte de la présentation de la feuille de route économie circulaire en avril 2018 et du projet de loi «économie circulaire» proposé en mai 2019, notre profession est particulièrement investie en matière de consommation durable et responsable. En effet, les français ont érigé la durabilité des produits comme l'un des thèmes principaux lors des consultations citoyennes de 2018.

Il est pourtant indispensable que les mesures envisagées s'inscrivent dans un cadre européen

pour plus d'effectivité. Par ailleurs, les dispositions strictement nationales complexifient les modes de distribution des entreprises qui commercialisent leurs produits à l'international ou en Europe.

Notre Fédération veille également à l'équilibre des dispositions prévues pour la vente de biens en ligne et en point de vente. Sur ce point, il est rassurant de voir que l'Europe s'est saisie du sujet.

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

La FIEEC a poursuivi son travail d'information et de sensibilisation de ses membres et des entreprises qu'elles représentent sur les textes européens en cours en matière de consommation (directive ventes de biens en ligne, directive vente de contenus numériques, directive sur les recours collectif, directive dite «omnibus» venant réviser plusieurs directives européennes en cours, dont celle sur le droit des consommateurs...).

Dans la perspective du projet de loi économie circulaire, la Fédération a participé à l'élaboration d'une position interfédérale publiée par le MEDEF

en septembre 2018 portant sur la garantie légale de conformité et la disponibilité des pièces détachées.

Nous avons également poursuivi nos échanges avec la Direction et les Services de la DGCCRF afin d'échanger nos positions sur les différents sujets qui nous impactent (garantie légale, pièces détachées...). Notre Fédération est également toujours investie dans les travaux du CNC. La FIEEC a ainsi participé au groupe de travail sur l'amélioration de l'efficacité des procédures de retrait-rappel de produits de consommation courante.

## et demain ?

L'ensemble des acteurs doit être mobilisé. Notre profession sera particulièrement vigilante à la rédaction du projet de loi économie circulaire qui devrait être présenté avant l'été 2019. Par ailleurs, les consommateurs ne doivent pas être noyés dans le flot d'informations imposé par la réglementation. Il faut poursuivre un travail de rationalisation de l'information pour permettre aux consommateurs de faire des choix responsables et de changer leurs habitudes de consommation (bien entretenir ses produits, penser à la réparation ou au reconditionnement plutôt qu'au remplacement à neuf, recyclage).